

Carte blanche aux sections

Autor(en): **Wyssa, Béatrice**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **94 (1985)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REPORTAGE

L'appel Croix-Rouge

Carte blanche aux sections

Pour la plupart des sections de la Croix-Rouge suisse, le mois de mai 1985 sera placé sous le signe de l'expérience en matière de collectes. Non pas qu'elles soient novices dans ce domaine, mais des changements d'organisation font qu'elles se retrouvent soudain seules à gérer une collecte sans posséder l'infrastructure ad hoc. Et pourquoi? Rappelons d'abord quelques faits.

Par Béatrice Wyssa

Traditionnellement, la Croix-Rouge suisse et ses sections locales reçoivent carte blanche pendant tout le mois de mai pour organiser l'information au public et leurs collectes à large échelle. Les œuvres d'entraide ne sont, en effet, pas libres de tendre la main quand bon leur semble. Au vu de leur nombre impressionnant et des besoins financiers qu'elles ont en commun, il a fallu, une bonne fois, établir un véritable calendrier des collectes que gère le BROB (Bureau de renseignement pour les œuvres de bienfaisance) dont le siège est à Zurich (cf. p. 10/11). Sans une telle mesure, les œuvres d'entraide se seraient rapidement portés du tort réciproquement en inondant la population de bulletins verts. Durant le mois ou les semaines qui leur sont impartis, les organisations d'entraide sont autorisées à se servir des médias pour soutenir une collecte. Rien ne les empêche, par contre, de lancer une collecte au cours du reste de l'année, selon certaines conditions et sans le soutien des médias. Rien ne les empêche non plus de refaire une apparition à la radio, à la TV ou de publier un article sur leurs activités, pour autant qu'une collecte ne se cache pas derrière.

C'est donc le mois de mai que la Croix-Rouge suisse a reçu en partage. Comment le gère-t-elle? Récolter des dons est une de ses préoccupations, mais elle ne saurait être l'unique.

D'abord parce que l'argent est un moyen et non une fin. La Croix-Rouge suisse se fixe pour but premier d'aider et d'informer. Ces deux préoccupations

essentiennes ne doivent pas disparaître sous d'autres, purement financières. La diffusion de la connaissance du droit international humanitaire et des principes fondamentaux de la Croix-Rouge figure en bonne place dans les statuts de la Croix-Rouge suisse. La Croix-Rouge dès ses débuts – surtout à ses débuts – ne tenait pas à se limiter à l'aide matérielle (une visite hebdomadaire à une personne seule, un don du sang semestriel), mais s'élargissait, sous la plume d'un Dunant, d'un Max Huber ou d'un Losier, en une véritable philosophie: vivre solidaire.

Ensuite, parce que «Croix-Rouge suisse» ne doit pas s'associer à «collecte» dans l'esprit des gens.

Au contraire, la Croix-Rouge suisse doit offrir un esprit solidaire. Le mois de mai est l'occasion de faire passer le message et, en outre, mais accessoirement – si ce n'est dans les faits, du moins dans l'esprit – de récolter des fonds. Il n'est pas toujours possible d'être idéaliste.

Et pratiquement? C'est là que les choses ont changé et se posent en termes tous neufs, balbutiants dans certaines régions. Pratiquement, Secrétariat central et sections régionales restent autonomes: le Secrétariat central informera sur les ondes romandes, suisses alémaniques et tessinoises et, d'autre part, organisera un appel de fonds tout ménage qui lui reviendra. Pour de nombreuses sections, par contre, c'est l'inconnu. Les collectes, elles les connaissent. Mais pour la première fois, souvent, elles devront compter sur leurs seules forces. Car les samaritains qui, depuis

trente ans, se joignaient aux membres de la Croix-Rouge suisse, qui constituaient leurs équipes de vendeurs – plus qu'ils ne les complétaient, il faut le dire – ont décidé de faire leur propre collecte à une autre période de l'année.

Qu'implique cette scission? L'Association suisse des samaritains et la Croix-Rouge suisse sont parents de longue date. Aujourd'hui, l'ASS est membre corporatif de la Croix-Rouge suisse et porte le même emblème. On peut presque tracer entre les deux organisations un lien fraternel du fait qu'elles sont issues, à la même époque, d'une même impulsion: soutenir la paix et diffuser l'enseignement des premiers secours et des soins aux malades à domicile. Il n'est pas rare que, dans les régions rurales surtout, une personne appartienne aux deux organisations, à la fois, sans pour autant se sentir déchirée par une crise de conscience. Ce qui distingue, les deux organisations, c'est que les samaritains n'ont pas connu un développement d'activités aussi variées que la Croix-Rouge suisse, et, de ce fait, ont à manier une organisation beaucoup moins lourde, moins administrative aussi. Plus modestes, les samaritains sont actifs dans l'aide pratique et sont donc, généralement mieux connus auprès de la population. Le départ des samaritains est ressenti par certaines sections comme une baisse soudaine de popularité, sans parler de la perte d'un bon nombre de bonnes volontés.

Un point de perdu, un autre de gagné: les sections conserveront, pour leurs propres besoins, une grande partie de la

collecte. Ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Démunies, mais plus motivées. Ce changement de structure vers plus d'autonomie a-t-il été l'occasion de montrer qu'elles savaient se montrer originales pour se faire mieux connaître dans leur région? La nécessité de constituer une équipe responsable de la collecte a-t-elle consolidé leurs rangs? C'est ce que nous avons voulu savoir.

Comme auparavant

La plupart des sections, les petites surtout, et plus encore celles qui vivent entièrement du bénévolat, se plaignent de manque de temps pour réaliser une idée nouvelle. Trois, quatre personnes suffisent à peine pour les tâches quotidiennes, souvent lourdes. Dans ces sections, une collecte survient soudain comme un surcroît de travail qu'elles ne surmontent plus. C'est le cas d'Aigle par exemple. La section ne vit pas la scission avec l'ASS trop péniblement, puisque depuis deux ans Croix-Rouge et samaritains ne collaborent plus pour les collectes à Aigle. Mais il a suffi de la création d'un nouveau poste d'infirmière-responsable à créer et de l'essor inespéré des prestations de soins à domicile pour que la section soit surchargée. La collecte sera traditionnelle: on vous proposera insignes et cœurs d'argent.

Martigny, Sion, Sierre, trois sections valaisannes et trois réalités différentes. Un changement de président à Sierre a relégué la collecte à l'an prochain. Si Martigny a pu, depuis de nombreuses années, déléguer un responsable Croix-Rouge dans chaque vallée et

«A QUOI BON CETTE COLLECTE?»

Les sections de la Croix-Rouge suisse agissent uniquement dans le cadre de la population de leur région. Chacun, malade, âgé, handicapé ou bien portant, peut avoir recours aux soins de la Croix-Rouge suisse. L'argent récolté est donc restitué sous forme de services à la population. Ces services sont entre autres:

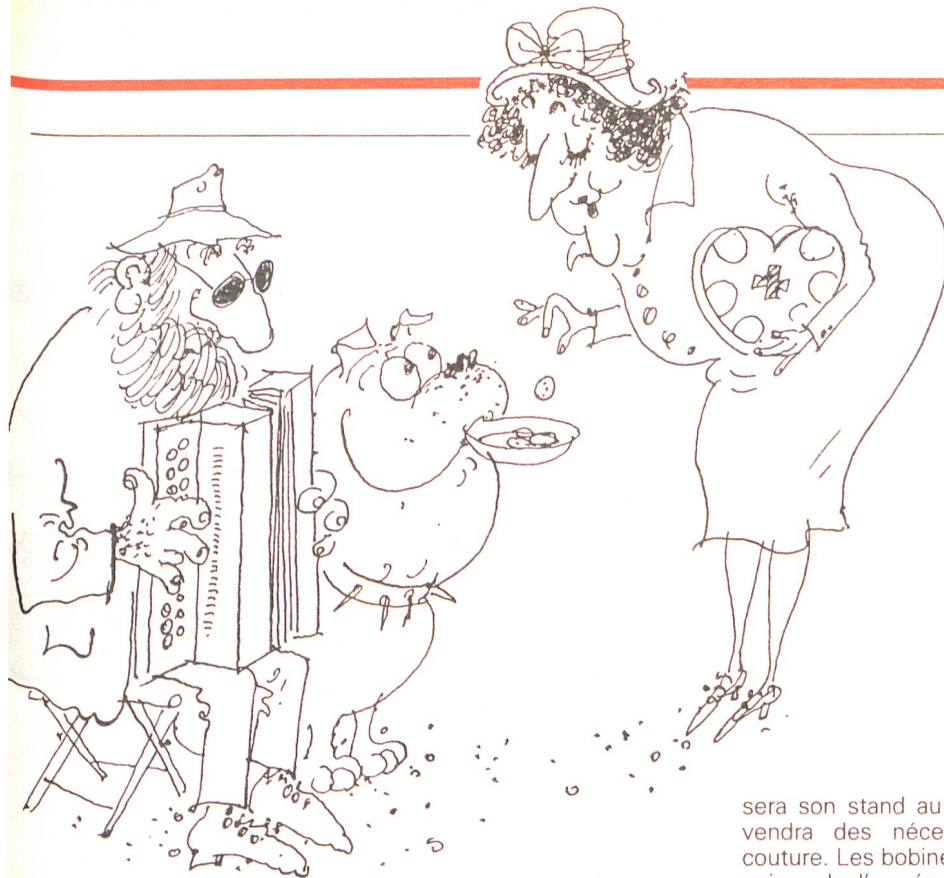
● Les cours de santé:

Quatre cours donnés par des infirmières diplômées traitant des problèmes de santé rencontrés aux différentes périodes de la vie ont permis l'an passé à près de 14000 personnes d'acquérir des connaissances pratiques pour le quotidien.

● Les services bénévoles:

Bien qu'effectués par des bénévoles, ces services peuvent engendrer des frais divers: assurance-accident et essence pour un service transport qui a parcouru 1500000 km en un an, acquisition de nouveaux livres pour le service bibliothèque, pour n'en citer que deux.

Ne dédaignez donc pas une collecte à votre service!



dans chaque village (lorsqu'un responsable quitte ou décède, un successeur lui est immédiatement trouvé, voire nommé d'office), Sion avoue que la Croix-Rouge a peine à pénétrer dans les villages. D'une part, la solidarité n'est pas lettre morte dans les villages. D'autre part, les samaritains y sont actifs depuis longtemps et occupent une place que la Croix-Rouge ne va pas lui disputer. Pour le président de la section, les samaritains ont l'avantage d'offrir à leurs membres des prestations régulières, assemblées et exercices, qui unissent leurs membres, alors que la Croix-Rouge ne propose à ses membres rien de plus qu'au public. La section va, comme à l'accoutumée, envoyer des bénévoles auprès des entreprises, commerçants, médecins, garages. Des insignes seront proposés au public, mais en petit nombre. A la section, on reconnaît que ce n'est pas la meilleure façon de se faire mieux connaître, mais la section est à 100% bénévole.

Ne plus tendre la main

Dans les sections neuchâtelaises, on ne fait rien en attendant de trouver mieux. Ce n'est pas de la mauvaise volonté. Les sections de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel sont prêtes à innover, mais n'ont trouvé ni les bras ni le temps pour réaliser ces idées dans un si bref délai. Les col-

lectes sont mal ressenties: il faut trouver une formule qui corresponde mieux à la section. L'idée serait de commencer par offrir, et s'il le faut, tendre la main ensuite. C'est la seule façon de revaloriser l'image de marque des sections. Les deux sections neuchâtelaises entendent faire parler d'elles au travers des activités qu'elles développent et offrent à la population.

Des fleurs, des bobines et des confitures

Trois sections vaudoises disent oui à la vente, mais cherchent à la rendre plus attractive.

A Orbe, on pourra se procurer des boutonniers de fleurs. Quelle élégance en vue à Orbe, le temps d'une fleur! On craint tout de même les retombées de la scission samaritains/Croix-Rouge suisse, à Orbe. Mais on parle déjà de faire appel aux éclaircisseurs. Pour l'instant, mai reste l'inconnue. Il s'agira de tirer la leçon de l'expérience.

Ça bouge à Yverdon. La section est jeune et pleine d'idées. Manquent encore les bras. Chaque membre du comité s'engage à trouver dans son entourage quatre vendeurs, de potentiels membres actifs! A toutes choses, collecte est bonne! Yverdon organise une collecte, bien que la section pense qu'elles sont déjà trop nombreuses. La Croix-Rouge d'Yverdon dres-

sera son stand au marché et vendra des nécessaires de couture. Les bobines vertes et noires de l'armée suisse ont fait fil neuf: dorénavant, elles porteront le rouge et le blanc, les couleurs de la Croix-Rouge. A Yverdon, aussi, on estime que la Croix-Rouge doit porter l'accent sur l'offre et l'information. Une information systématique dans la presse locale pour annoncer toute nouvelle activité, résultat réjouissant ou action particulière. Récupérer peu à peu sa place sur le terrain, auprès des gens, c'est ce que souhaite la section d'Yverdon.

On mangera à Lausanne. Et si l'appétit va, tout va. La section pense que les gens aiment acheter quelque chose d'utile, de moins abstrait que l'insigne. Comment reconnaîtrez-vous le stand de la Croix-Rouge: toutes les vendeuses seront habillées en rouge et blanc. Vin chaud servi dans un chaudron, tartines et terrines n'ont malheureusement pas été du goût du service d'hygiène (on le soupçonne de ne pas être vaudois...), lequel a préféré confitures, bricelets et tourtes à la carotte (peut-être que si, tout de même!). La section veut profiter de cette occasion pour associer à leur action les réfugiés résidant dans le canton. C'est à eux que vous devrez les tourtes à la carotte. Et la scission ASS-CRS? Pas de quoi s'affoler. Les contacts sont restés bons, pour la simple raison qu'à Lausanne il arrive qu'on soit samaritain et Croix-Rouge du même coup.

On proclame le même optimisme dans le Jura: la responsable de la collecte CRS à Delémont est samaritaine et Croix-Rouge. La crise de conscience ne s'annonce pas tragique. La population d'ailleurs confond souvent les deux organisations. Pour la collecte, un mot d'ordre: «Dans tout le Jura!» Et comment peut-on être partout quand la section est modeste? En contactant les instituteurs des écoles de tous les villages. L'occasion aussi pour le professeur de dire deux mots aux élèves sur la Croix-Rouge suisse.

Et pourquoi pas une exposition?

La section du Haut-Léman veut changer de formule. Cette année, elle informera. La Croix-Rouge du Haut-Léman projette – sous toute réserve: le feu vert n'est pas encore donné – d'organiser une journée «Portes ouvertes». Evidemment, c'est quotidiennement «portes ouvertes» dans les sections, mais cette action veut attirer l'attention des gens sur la présence d'une Croix-Rouge dans leur région. Trop nombreuses sont les occasions manquées parce qu'«on ne savait pas que la Croix-Rouge pouvait nous aider». A la base de ce changement, il faut voir le désir de donner avant de vouloir recevoir. Bien entendu, la Croix-Rouge offre de nombreux services, mais, dans la rue, on connaît souvent mieux les collectes que les services. Allez donc à la Section du Haut-Léman, vous y découvrirez une précieuse aide et vous pourrez contrôler votre pression.

On tente l'inconnu à Nyon en organisant au Centre commercial de La Combe une double exposition sur les activités de la Croix-Rouge. «On espère ainsi toucher plus de monde et à moindre frais qu'à travers la presse locale», affirme le président de la section. C'est fort probable, puisque pendant une semaine, du 13 au 18 mai, la section occupera deux stands en permanence, l'un au rez-de-chaussée qui présentera un montage audio-visuel sur les activités de la Croix-Rouge, et un second à l'étage renseignant sur la section de Nyon. Une expérience à suivre. □